



BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 16 décembre au 20 décembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Signature d'un protocole d'accord pour un projet de câble terrestre en fibre optique entre l'Éthiopie, Djibouti et le Soudan
- ❖ **Éthiopie** : Visite d'une délégation officielle en France pour rencontrer les acteurs ferroviaires
- ❖ **Kenya** : Extension de l'accord d'importation de carburants avec trois entreprises étatiques du Golfe

LE CHIFFRE A RETENIR

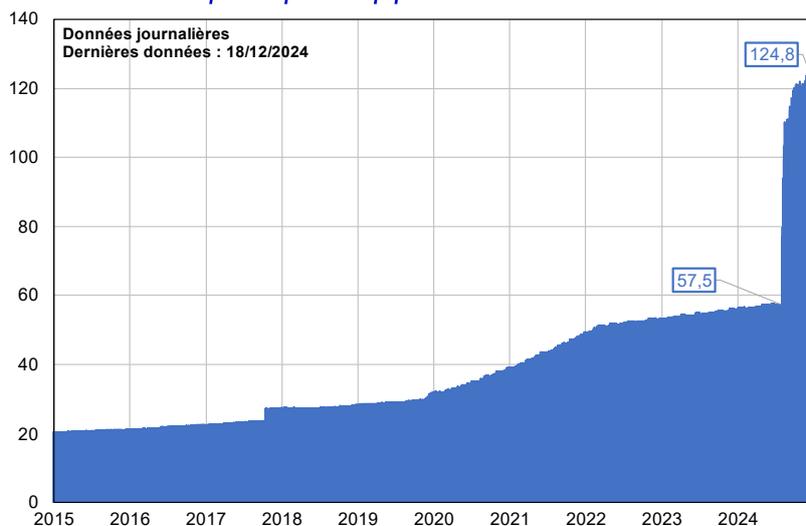
+8,1 %

Rwanda : Taux de croissance du PIB au 3^{ème} trimestre 2024 en glissement annuel

Le graphique de la semaine

Éthiopie : taux de change

-birr éthiopien par rapport au dollar américain-



Le birr éthiopien s'est considérablement déprécié depuis début août : le taux de change par rapport au dollar américain a plus que doublé entre août et décembre (passant de 57,5 à 124,8 entre fin juillet et mi-décembre). Cette forte dépréciation s'explique par la libéralisation du marché du change. La réforme, visant à corriger la surévaluation du taux de change réel, a permis de réduire considérablement l'écart entre le marché parallèle et le taux indicatif (environ 10 % actuellement – hors frais de service bancaire en forte hausse). L'activité sur le marché parallèle s'est en outre réduite. Pour tenter de limiter les effets sur l'économie réelle et en particulier sur l'inflation, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures telles que des blocages des prix.

REGIONAL

Signature d'un protocole d'accord pour un projet de câble terrestre en fibre optique entre l'Éthiopie, Djibouti et le Soudan

L'Éthiopie, Djibouti et le Soudan ont signé un protocole d'accord à Addis-Abeba pour le lancement du projet « Horizon », un câble terrestre en fibre optique destiné à renforcer la connectivité numérique entre la Corne de l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Portée par les opérateurs publics de télécommunications des trois pays, Ethio Telecom, Djibouti Télécom et Sudatel Telecom, cette initiative vise à améliorer les infrastructures numériques régionales et internationales en créant une liaison fiable capable de transporter plusieurs térabits de données. Ce câble terrestre a également pour ambition de pallier les risques encourus par les câbles sous-marins en mer Rouge, vulnérables aux attaques et tensions géopolitiques. Ce projet, qui devrait être lancé en avril 2025, marque une étape clé pour la modernisation des réseaux de communication en Afrique et leurs liens avec le reste du monde.

COMORES

Approbation de la 3ème revue de la Facilité élargie de crédit du FMI

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 13 décembre, la [3ème revue](#) du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le gouvernement des Comores, qui permet le décaissement de 3,6 MDTs (4,7 MUSD). Le programme FEC a été approuvé le 1er juin 2023 pour 4 ans et un montant de 32,0 MDTs (43 MUSD). Fin juin 2024, trois critères de réalisation quantitatifs sur les cinq avait été respectés. Concernant les repères structurels prévus sur la période juin - octobre, six sur neuf ont été atteints. Deux repères structurels ont été reformulés et quatre autres ont vu leurs échéances reportées. La croissance du PIB, estimée à +3,3 % pour 2024, devrait augmenter à +3,8 % en 2025. L'inflation devrait atteindre +5,0 % en 2024 et diminuer à +1,8 % en 2025.

DJIBOUTI

Signature d'un protocole d'accord avec eGov pour digitaliser les services publics

Dans le cadre de la stratégie *Djibouti Smart Nation*, la ministre de l'Économie numérique et de l'Innovation a signé un protocole d'accord avec eGov Foundation, une organisation reconnue pour ses solutions « source ouverte » dédiées aux services publics. Cette collaboration, déjà illustrée par le succès du projet e-

Permis de construire, vise à digitaliser les services publics pour améliorer leur accessibilité, leur efficacité et leur transparence. Le projet e-Permis simplifie les démarches liées aux permis de construire, réduisant les délais de traitement, et préfigure une extension à d'autres secteurs stratégiques. Ce protocole d'accord permettra d'étendre l'initiative en mettant l'accent sur l'interopérabilité des systèmes institutionnels et sur le renforcement des compétences des cadres djiboutiens via des programmes de formation et un transfert de savoir-faire.

ÉTHIOPIE

L'Ethiopian Securities Exchange (ESX) obtient sa licence opérationnelle

L'Autorité des Marchés de Capitaux (ECMA) a officiellement délivré deux licences à l'ESX, lui permettant d'opérer le marché boursier et le marché de gré à gré. Dans ce sens, l'ESX pourra coter des entreprises répondant aux critères et évaluées à plus de 500 METB (3,8 MEUR) à la suite d'une première offre publique de vente ou d'autres activités de levée de fonds. Les entreprises qui ne répondent pas aux critères et les entreprises qui ne souhaitent pas être cotées en bourse passeront par le marché de gré à gré. L'ESX, qui a commencé à lever des capitaux l'année dernière, a dépassé ses obligations en matière de capital initial en levant un capital souscrit de 1,5 Md ETB (11,2 MEUR) et un capital libéré de 0,8 Md ETB (5,9 MEUR). L'octroi de cette licence opérationnalise le marché des capitaux éthiopiens et contribue à la réforme du secteur financier éthiopien.

Visite en France des acteurs ferroviaires

Une délégation conduite par les ministres d'État Semereta Sewasew du ministère des Finances et Denghe Boru du ministère des Transports s'est rendue en France pour explorer des collaborations en matière de logistique et de réforme ferroviaire, dans le cadre de l'agenda du *Homegrown Economic Reform*. Elle a visité le marché international de Rungis et rencontré des acteurs clés du secteur ferroviaire - notamment la SNCF et Alstom - ainsi que la Direction générale du Trésor, l'Agence Française de Développement, l'Agence des Participations de l'État. Les discussions ont porté sur les partenariats public-privé, la gestion des infrastructures et les cadres réglementaires, avec un accent sur les opérations ferroviaires et la logistique durable. L'Éthiopie cherche à s'inspirer de l'expertise française pour moderniser ses infrastructures logistiques, optimiser ses corridors commerciaux et développer un réseau ferroviaire performant.

Ratification d'une loi ouvrant le secteur financier aux banques étrangères

Le 17 décembre 2024, le parlement éthiopien a ratifié la loi 1360/2017 intitulée *Banking Business Proclamation* qui ouvre le secteur bancaire aux banques étrangères, qui pourront servir le marché éthiopien à travers la création de filiales, de succursales ou de bureaux de représentation. L'investissement dans les banques locales sera un autre moyen d'intégrer le marché éthiopien. Cependant, leur participation dans les banques locales sera limitée à 40 %, avec une possibilité de participation supplémentaire de 7 à 10 % pour les investisseurs nationaux étrangers non stratégiques. Le renforcement du lien du secteur avec le marché international ainsi que la garantie de la disponibilité des ressources financières, y compris les devises étrangères figurent parmi les objectifs de cette loi. Des banques kényanes, sudafricaines et marocaines se seraient déclarées intéressées.

KENYA

Extension de l'accord d'importation de carburants avec trois entreprises du Golfe

Le gouvernement kényan a prolongé l'accord intergouvernemental d'importation de carburant avec trois entreprises pétrolières du Golfe (*Saudi Aramco, Emirates National Oil Company* et *Adnoc*) de décembre 2024 à décembre 2025. Contrairement au système d'enchères ouvertes en cours jusqu'en 2023, cet accord permet d'importer des produits pétroliers raffinés, à crédit pour six mois, avec des fournisseurs et intermédiaires uniques et des prix et conditions encadrés. L'accord permet ainsi permettre de stabiliser le taux de change du shilling kényan et de réduire les prix à la pompe d'après le gouvernement. Bien que cet arrangement ait aidé à réduire temporairement la demande de dollar, il a également été critiqué pour son impact à la hausse sur les prix pour les consommateurs kényans à cause de *premiums* plus élevés que le système précédent. Le gouvernement envisage également d'étendre ce système à l'importation de GPL, fioul lourd et bitume.

MADAGASCAR

Octroi d'un prêt de 165 MUSD de la BAD pour la réhabilitation et l'aménagement de deux routes nationales

Le 11 décembre, la Banque africaine de développement a annoncé l'octroi d'un prêt du Fonds africain de développement de 165 M USD au bénéfice du gouvernement malgache, au titre de la troisième phase du Projet d'aménagement de

corridors et de facilitation du commerce. Ce projet, qui bénéficiera à deux régions du sud et de l'ouest de Madagascar (Atsimo Andrefana et Menabe), prévoit la réhabilitation d'ouvrages existants et le dédoublement du pont de Manombo sur la route nationale 9, l'aménagement et le bitumage de la route nationale 55 entre Bevoay et Morombe (tronçon de 78 kilomètres). Il prévoit également la construction de deux ponts à deux voies de 460 mètres de long pour raccorder les deux routes.

UGANDA

La Banque centrale victime d'une cyberfraude

En septembre 2024, des hackers ont dérobé 15 MUSD à la Bank of Uganda (BoU). La BoU avait ordonné deux paiements, l'un à la Banque Mondiale et l'autre au guichet concessionnel de la Banque Africaine de développement, qui n'ont jamais été reçus par leurs destinataires légitimes. La cyberattaque n'a pas eu à ce stade de conséquences sur le taux de change du shilling ougandais. Cependant, la presse ougandaise révèle des divergences au sein des autorités sur les enquêtes en cours, notamment celle diligentée par la BoU à PwC qui remet en question l'intégrité du système de paiement du ministère des finances. La banque centrale a indiqué être parvenue à récupérer plus de la moitié des montants dérobés (8,2 MUSD).

RWANDA

Hausse de la croissance au 3^e trimestre

L'Institut national de la statistique du Rwanda a annoncé que le PIB a augmenté de +3,0 % au 3^e trimestre 2024 en glissement trimestriel (après +1,5 % au 2^e trimestre) Cette croissance est principalement due aux services et à l'industrie. Les services contribuent à 49 % du PIB, l'agriculture à 24 %, l'industrie à 20 % et les impôts directs à 7 %. Les secteurs qui ont connu la plus forte augmentation sont la production de café, la production de produits chimiques et les activités minières et de carrières. En glissement annuel, la croissance du PIB atteint +8,1 % au 3^e trimestre, s'expliquant en particulier par une très forte performance au 2nd semestre 2024. Sur les neuf premiers mois de l'année, la croissance s'élève à +9,2 %.

Le Rwanda et l'Allemagne signent un accord de subvention pour promouvoir l'action climatique

Le gouvernement du Rwanda a signé un accord de subvention avec la banque de développement allemande KfW, pour un montant de 20,97 M EUR

pour le projet « Espaces publics verts et sensibles au genre ». Ce nouvel accord fait suite à une subvention précédente de 20 M EUR, également signée entre les deux parties, visant à soutenir les réformes en matière de financement et d'investissements verts.

SEYCHELLES

Augmentation de l'inflation en novembre

Selon le bureau national de statistiques, l'inflation a augmenté de +1,3 % en novembre en glissement annuel (après +0,6 % en octobre). Concernant les produits non alimentaires, les principales hausses concernent le logement, eau, électricité et gaz (+8,9 %), les mobiliers et appareils ménagers (+4,1 %) et l'éducation (+2,4 %). Les principales hausses de prix des produits alimentaires concernent le poisson (+3,5 %) et les légumes (+3,2 %). Par ailleurs, le rapport observe une baisse des prix pour les loisirs et la culture (-5,5 %) et l'hôtellerie et restauration (-2,5 %).

TANZANIE

Le FMI approuve le déboursement immédiat d'environ 204 MUSD

Le Conseil d'administration du FMI a achevé la [4e revue](#) de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la Tanzanie, qui a été approuvé en juillet 2022 pour un accès total de 1 046,4 MUSD. L'achèvement de la revue permet l'accès immédiat à 148,6 MUSD, ce qui porte le décaissement total en faveur de la Tanzanie au titre de l'accord à 754,3 MUSD. La FEC vise à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer la reprise économique. Le Conseil d'administration a également achevé la première revue au titre de l'accord de la Facilité pour la résilience et la durabilité (RSF) qui a été approuvé en juin 2024 avec un accès total de 791,6 MUSD. L'achèvement de l'examen permet le décaissement immédiat d'environ 55,9 MUSD. Le RSF soutient la réforme ambitieuse du pays visant à financer des réformes et des projets axés sur la résilience climatique.

L'Union Européenne inclut Air Tanzania dans sa liste noire des compagnies aériennes

Les ambitions d'expansion vers l'Europe d'Air Tanzania sont mises à mal par l'ajout du transporteur à la liste noire de l'Union européenne en raison de préoccupations liées à des « pratiques de sécurité inadéquates ». Cela signifie un interdit clair d'atterrissage ou de survol de l'espace aérien des 27 pays de l'UE, compliquant ainsi les ambitions de croissance internationale de la compagnie suite à l'acquisition de quatre nouveaux Boeing 787 Dreamliner. Pour Air Tanzania, les liaisons avec l'Europe devaient notamment permettre d'attirer des touristes vers Dar es-Salaam, Arusha et Zanzibar. En dehors des vols domestiques, le transporteur opère des lignes régionales vers entre autres Bujumbura (Burundi), Nairobi (Kenya), Entebbe (Ouganda), Lubumbashi (République démocratique du Congo), Lusaka (Zambie) et Harare (Zimbabwe).